

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2007-1439 du 11/06/2007 réglementant le stationnement payant par horodateurs sur les voies publiques (Journal de Monaco du 15 juin 2007).

(Modifié par l'arrêté municipal n° 2007-2361 du 24 septembre 2007 ; par l'arrêté municipal n° 2008-989 du 13 mars 2008 ; par l'arrêté municipal n° 2008-3367 du 20 octobre 2008 ; par l'arrêté municipal n° 2008-3976 du 19 décembre 2008 ; par l'arrêté municipal n° 2009-2142 du 30 juillet 2009 ; abrogé par l'arrêté municipal n° 2010-0659 du 16 février 2010).